



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**SITUATION DE LA MICROFINANCE
DANS L'UMOA AU 30 JUIN 2023**

SEPTEMBRE 2023



La présente fiche fait le point de la situation du secteur de la microfinance dans les pays membres de l'UMOA au titre du deuxième trimestre de l'année 2023. Les informations sur les systèmes financiers décentralisés (SFD) se fondent sur l'analyse de l'évolution des indicateurs évalués à partir de données estimées¹.

A fin juin 2023, le nombre de SFD dans l'UMOA s'établit à 524 après 530 au trimestre précédent. Les institutions de microfinance de l'Union desservent 17.772.024 clients à travers un réseau de 4.544 points de service répartis dans les États membres de l'Union. Une année plus tôt, le nombre de bénéficiaires était de 16.658.585 clients pour 4.484 points de service.

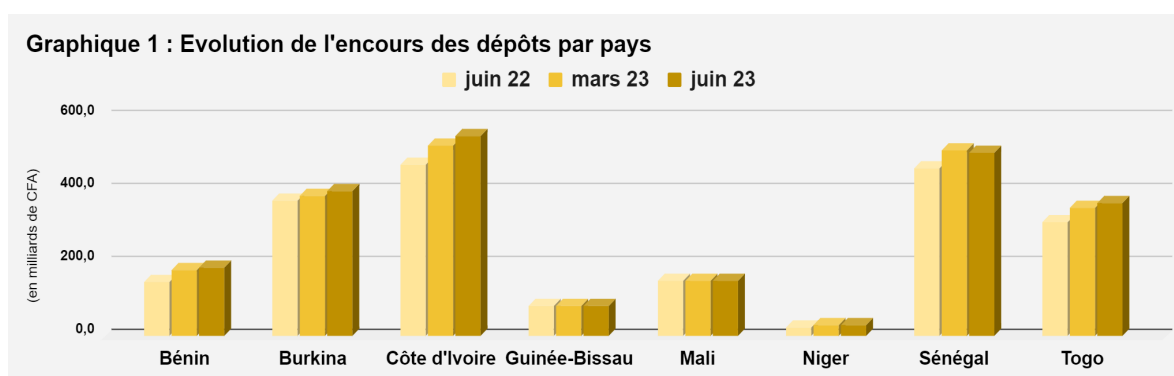
A l'examen des indicateurs d'intermédiation financière, la dynamique de croissance des activités des SFD s'est poursuivie en matière d'ouverture de comptes, de collecte de dépôts et d'octroi de crédits à la clientèle.

En effet, l'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance a connu un accroissement de 44,2 milliards FCFA (soit +2,1%) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2.182,8 milliards FCFA. Il était estimé à 1.940,6 milliards FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 12,5% en glissement annuel. La progression trimestrielle est observée en Côte d'Ivoire (+24,2 milliards FCFA, soit +4,6%), au Burkina (+12,1 milliards FCFA, +3,1%), au Togo (+10,7 milliards FCFA, +3,0%), au Bénin (+4,5 milliards FCFA, +2,4%), au Mali (+675,7 millions FCFA, +0,4%), au Niger (+128,6 millions FCFA, soit +0,4%) et en Guinée-Bissau (+93,4 mille FCFA, +0,1%). Cependant, une baisse a été notée au Sénégal² (-8,1 milliards FCFA, -1,6%).

L'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 46,8% par les hommes, 25,3% par les femmes et 27,9% par les groupements³. S'agissant de la structure par termes, les dépôts à vue sont prépondérants avec une part de 55,1% du total des dépôts. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 23,3% et 21,6%.

Le montant moyen des dépôts par client est ressorti à 122.822 FCFA à fin juin 2023, en légère hausse (+0,3%) par rapport au trimestre précédent. En comparaison à son niveau en juin 2022 (116.493 FCFA), il a progressé de 5,4%.

A fin juin 2023, l'épargne mobilisée par le secteur de la microfinance de l'UMOA représente 5,0% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union, à l'instar du trimestre précédent.



Source : BCEAO

¹ Les estimations ont été effectuées à partir des données à fin juin 2023, collectées auprès d'un échantillon de 189 SFD, réalisant plus de 90% des opérations de dépôts et de crédits de la finance décentralisée de l'UMOA. L'échantillon est composé des SFD ayant atteint des encours de dépôts ou de crédits de plus de 300 millions.

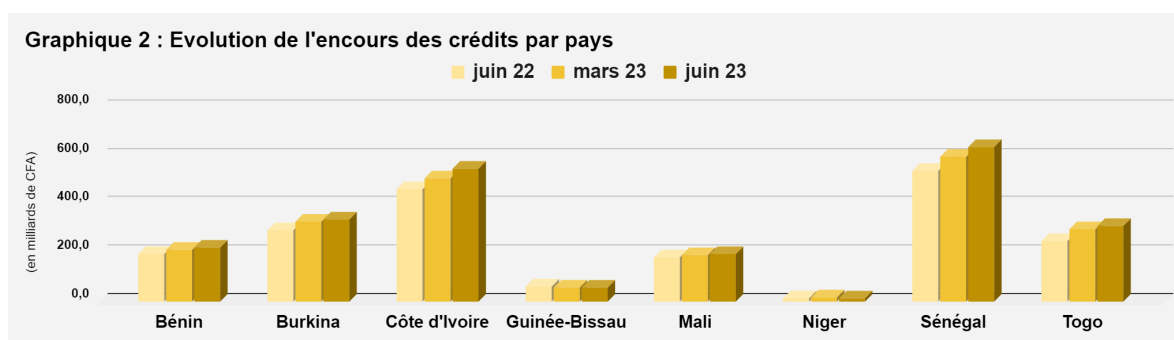
² Au Sénégal, la baisse des dépôts a été principalement notée chez UCCMS (-8,3 milliards FCFA, soit -3,7% de l'encours de l'institution), suite au déblocage de plusieurs DAT à l'occasion de la fête de TABASKI.

³ Un groupement est un groupe constitué en moyenne de dix (10) membres ou clients, solidairement responsables. Les groupements sont comptés sur une base unitaire dans le cadre de l'estimation du nombre de bénéficiaires des services de microfinance.

L'encours des crédits octroyés par les SFD de l'Union a augmenté de 104,1 milliards FCFA (soit +4,9%) par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 2.246,8 milliards FCFA. En outre, en glissement annuel, il est noté une augmentation de l'encours des crédits de 16,6%. La hausse trimestrielle des crédits a été observée en Côte d'Ivoire (+39,0 milliards FCFA, +7,7%), au Sénégal (+37,4 milliards FCFA, +6,3%), au Togo (+9,3 milliards FCFA, +3,1%), au Bénin (+8,8 milliards FCFA, +4,2%), au Burkina (+6,3 milliards FCFA, +1,9%) et au Mali (+3,4 milliards FCFA, +1,8%). En revanche, une baisse a été notée au Niger (-171,4 millions FCFA, -1,3%) et en Guinée-Bissau (-235,4 mille FCFA, -0,4%).

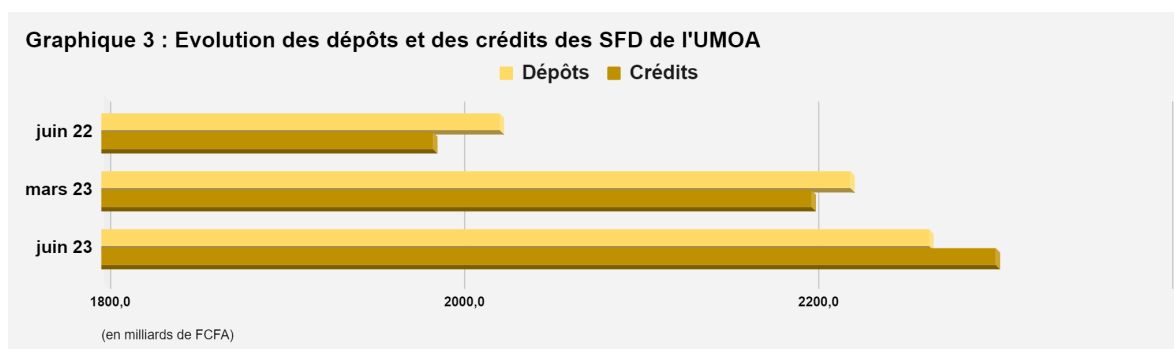
Les crédits accordés par les SFD sont constitués à 50,7% par les concours à court terme. Les prêts à moyen et long termes représentent respectivement 31,2% et 18,1% du total de l'encours des crédits sur la période sous revue. La clientèle masculine des institutions de microfinance a bénéficié de 52,6% des crédits octroyés, tandis que les femmes et les groupements ont respectivement représenté 19,6% et 27,8% des crédits.

Le montant moyen des crédits octroyés par client est ressorti à 126.424 FCFA à fin juin 2023, en hausse par rapport au trimestre précédent (+3,0%), reflétant une augmentation plus importante de l'encours des crédits (+4,9%) par rapport à celle du nombre des bénéficiaires (+1,8%) au cours de la période sous revue. En glissement annuel, le montant moyen de l'encours des crédits a progressé de 9,3%.



Source : BCEAO

Pour l'ensemble du secteur de la microfinance, l'encours des crédits octroyés au 30 juin 2023 représente 6,6% de celui des établissements de crédit de l'Union, après 6,5% au trimestre précédent.



Source : BCEAO

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD s'est apprécié en s'établissant à 7,3% en juin 2023, après 7,6% à fin mars 2023, pour une norme maximale de 3,0%. Cette amélioration de la qualité du portefeuille de crédits des SFD est liée à une hausse des créances en souffrance (+0,7%) moins importante que celle des crédits totaux (+4,9%). Par ailleurs, en glissement annuel, une amélioration du taux brut de dégradation du portefeuille de 1,1 point de pourcentage est notée par rapport au niveau relevé en juin 2022 (8,4%).

A fin juin 2023, 13 institutions de microfinance sont sous administration provisoire, à savoir 5 au Bénin, 1 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire, 1 au Mali, 3 au Niger et 2 au Togo. Le nombre de structures sous administration provisoire ressortait à 15 le trimestre précédent. Un an plus tôt, il s'établissait à 14.

Au total, la dynamique positive d'évolution des indicateurs d'activités des SFD se poursuit à l'instar des années précédentes. Toutefois, la maîtrise du risque de contrepartie demeure une nécessité pour consolider les acquis.
